

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 Mars 2017.**

**Salle de la mairie à Orgnac-sur-Vézère à 15 heures**

**La feuille de présence** indique que le quorum est atteint :

Nombre d'adhérents : 64

Présents et représentés : 44

Marcel Dandaleix, Maire d'Orgnac-sur-Vézère, nous accueille et félicite les bonnes relations existant entre l'association et le conseil municipal.

Jean Pouget ouvre la séance en remerciant l'assistance et annonce l'ordre du jour :

- ✓ **1 - Rapport moral et d'activité par le président et vote d'approbation.**
- ✓ **2 - Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.**
- ✓ **3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration**
- ✓ **4 - Appel des cotisations 2017**
- ✓ **5 – Programme des activités culturelles 2017**
- ✓ **6 – Projet global de restauration de l'église**
- ✓ **7 - Questions diverses**
- ✓ **8 - Pot de l'amitié**

### **1- Rapport moral et d'activités par le président et vote d'approbation**

Depuis la dernière AG du 9 avril 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois (29 juin, 9 septembre, 25 novembre et le 20 janvier 2017).

Au cours de l'année écoulée, les principales activités ont été les suivantes :

➤ **Soirée musicale et conviviale du lundi 1<sup>er</sup> août.**

Un programme de concert original et de grande qualité avec Pierre Goy, pianoforte et Liana Mosca, violon (instruments d'époque). L'église était comble ; l'apéritif a obtenu un franc succès. Le dîner a réuni 150 convives. Remerciements à toutes et à tous, de l'association, de la municipalité, des jeunes qui ont assuré le service de table et bien entendu à ceux qui nous ont aidé au montage et démontage des chapiteaux et autres tâches. Le bilan complet sera présenté dans le rapport financier.

➤ **Journées Européennes du Patrimoine (17 et 18 septembre 2016).**

Pendant deux jours et sans interruption (10h à 18h), une permanence a été assurée pour accueillir une trentaine de personnes et guider leur visite.

➤ **Vente du livre Orgnac.**

La vente continue, avec un ralentissement prévisible ; elle a procuré jusqu'à présent un bénéfice non négligeable. Que ce soit sur internet, dans les librairies, à la mairie d'Orgnac (merci à Sandrine avec plus de 70 exemplaires vendus), par les uns ou les autres d'entre nous qui peuvent l'offrir comme cadeau aux enfants, petits enfants ou amis de passage ...

➤ **Set de 3 cartes postales sur les vitraux.**

Il est en cours de réalisation par Jean-François Amelot (photographe bien connu). Outre le coût des maquettes photographiques (200 euros), il faudra y ajouter l'impression. Les premières maquettes présentées seront complétées par de nouvelles prises de vue. Le choix définitif sera fait par le prochain CA.

## ➤ **Projet de brochure sur les vitraux de 4 petites églises rurales dont Saint Martial d'Ornac.**

Le Père Kim propose de mettre en œuvre une brochure d'une quarantaine de pages concernant quatre petites églises rurales romanes où il a réalisé l'ensemble des vitraux: Montceaux-l'Etoile (Saône et Loire), Dienne-Aubigny (Nièvre), Ajat (Dordogne) et Ornac-sur-Vézère (Corrèze).

Le texte de la brochure est en cours de rédaction par Jean Claude Pichaud, avocat et passionné d'histoire de l'Art, auteur du livre « Kim en Joong et le Cabanon de Saint Paul » retraçant le parcours artistique du Père Kim durant ces cinquante dernières années. Les modalités pratiques d'édition ne sont pas encore définies.

### ➤ **Travaux effectués dans l'église**

- *Par les membres de l'association* ( journée du 18 mai 2016) : couche de peinture sur le grand portail occidental et les deux portes donnant sur l'extérieur (sacristie et façade sud), cirage des anciens bancs et des chaises, installation des 14 tableaux du Chemin de Croix nouvellement restaurés par l'association.
- *Avec financement de l'AESMOV, restauration du tableau de la Vierge* (au dessus de la porte de la sacristie). Un devis a été demandé pour la restauration du tableau de la chapelle sud (Mariage mystique de Sainte Catherine de Sienne). Il sera étudié lors du prochain CA.
- *Restauration des peintures murales* du chœur, prise en charge par la municipalité avec l'aide du département (CAOA, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art). Une première tranche devrait débiter ce printemps.
- *Petit vitrail au dessus du porche d'entrée*, suite à un acte de vandalisme, Bruno Loire a établi un devis de remplacement que la municipalité a transmis à son assurance Groupama. Affaire en cours.
- *Porte de la sacristie*. Monsieur Charbonnel avait proposé de refaire gratuitement la porte de la sacristie en bois de noyer ; il a déjà effectué diverses réalisations pour les églises du Groupement de paroisses d'Objat (ambons et petits meubles). Monsieur le Maire a été informé et, avec son accord, une réunion fut organisée le mercredi 15 juin à 14h30 à l'église, et regroupant, Mr Charbonnel, Jean Pouget, Marcel Dandaleix, maire, Jean Pierre Bernard, Pierre Gilles de Lupel et René Debest de l'association. Le père Risso n'ayant pu venir avait donné son accord de principe. Cet accord de principe a été partagé par les participants à cette réunion ; il importait de préciser le « cahier des charges » pour la réalisation de la porte et obtenir l'avis de Xavier Hochard, directeur du CAUE 19. Pendant la fabrication de la porte, Jean Pouget, Jean Pierre Bernard, René Debest ont été en contact avec Mr Charbonnel.

Les échanges ont été un peu compliqués et le résultat ne correspondait pas tout à fait aux attentes. La porte et le linteau ont été installés en octobre. Ils ont été loin de faire l'unanimité (cf. CA du 25 novembre, avis des deux architectes Xavier Hochard et Luc Joudinaud). Le problème se focalisant sur l'irrégularité de la couleur des lattes de noyer composant la porte. Suite à ces critiques Mr Charbonnel a teinté la porte et le linteau de couleur noyer foncé faisant disparaître ces irrégularités.

Cette « histoire de porte de sacristie » a provoqué un débat houleux et même des affrontements inédits au sein de l'association.

### ➤ **Projet global de restauration de l'église**

- Concernant l'**Aménagement du Bourg**, Monsieur le Maire va donner les dernières informations sur l'avancement du projet. Le Président de l'AESMOV a participé avec les élus au comité de pilotage qui a retenu le maître d'œuvre. Pour la première phase de travaux (AVP Tranche ferme) incluant la Place de l'église coté Forge et coté Balcon, Michel Henry est associé aux réunions de maîtrise d'œuvre. D'ores et déjà, dans cette phase débutant fin 2016-début 2017, les travaux suivants relatifs aux abords de l'édifice seront pris en compte :

- drainage le long du chevet, récupération des eaux pluviales des deux gouttières au coin des chapelles sud et nord,
- déplacement de l'alimentation électrique avec compteur dans la sacristie,
- éclairage de la place et de l'église.

- concernant plus spécifiquement **la restauration de l'église**, lors de notre dernière assemblée générale d'avril 2016, nous avons tous exprimé la nécessité de « *prendre le taureau par les cornes* » pour se lancer avec la municipalité dans la recherche de financement pour la restauration de l'édifice. En fait, **nous partions dans toutes les directions** (cf. Tableau présenté l'an dernier) avec seulement notre détermination à aller de l'avant. « *L'assemblée décide à l'unanimité de participer à la mise en œuvre de ce projet. Elle recommande que lors du prochain CA, une équipe soit constituée autour de son président pour le suivi de cette opération.* »

Ainsi, bien avant le CA du 29 juin, sur proposition de l'AESMOV, le dossier a été rouvert par la municipalité en reprenant contact avec le CAUE 19. Une réunion est organisée le 10 mai 2016 avec Xavier Hochard, directeur du CAUE19, la municipalité (Marcel Dandaleix, André Golfier et Paul Freyssinet) et l'association (Jean Pouget, Régine et Jean Pierre Bernard). Le CR fait état de recommandations très pertinentes de Xavier Hochard avec surtout la nécessité absolue « *de l'intervention d'un architecte du Patrimoine qui permettra, à partir d'un diagnostic général, de définir précisément les travaux à entreprendre, leur estimation et de leur hiérarchisation* ». Autrement dit d'organiser une **consultation pour choisir un maître d'œuvre**.

En 2010, une telle consultation avait été organisée par la municipalité. Deux équipes avaient répondu, mais il n'a pas été donné suite. D'où l'idée de recontacter le cabinet Joudinaud qui, à l'époque, avait fait une proposition intéressante. La municipalité a repris contact avec Luc Joudinaud qui a d'emblée accepté de faire une nouvelle proposition actualisée. Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal le 19 septembre 2016. Il s'agit d'une étude d'Avant Projet d'un coût de 7900 euros HT pris en charge par la commune avec la possibilité de le réintégrer dans le montant global de l'opération lors de la constitution des dossiers de demande de subventions.

Depuis le 16 décembre 2016 nous disposons de ce document d'AVP. Une réunion municipalité-AESMOV s'est tenue le lundi 23 janvier pour préparer la première et importante rencontre avec le maître d'œuvre Luc Joudinaud. Cette rencontre s'est tenue le 16 février.

Nous avons maintenant un cap clair et précis pour les 6/8 prochaines années. Après les vitraux, le livre et une période de transition (2015-16), **notre association se doit de relever un nouveau et grand défi : apporter à la municipalité une contribution financière significative pour la restauration effective de notre église Saint Martial.**

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité moins une voix contre.

## 2- Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes

Présenté par Martine de Lupel.

	recettes	dépenses	solde créditeur
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>			<b>13 615.34</b>
Cotisations et dons	1 691.00		
Concert du 1er août 2016	1 177.98		
Livres «Orgnac »	1 790.34		
Livres « père Kim »	65.00		
Produits financiers	107.45		
Frais A.G. et papeterie		51.75	
Restauration Chemin de Croix		910.00	
Restauration tableau de la Vierge		970.00	
Porte de la sacristie		180.84	
Adhésion Fondation du Patrimoine		100.00	
Assurance MAIF		108.78	
<b>TOTAL</b>	<b>4831.77</b>	<b>2321.37</b>	<b>2510.40</b>
Chèque 2016 débité en 2017			-20.00
<b>Avoir au 31.12.2016</b>			<b>16125.74</b>

<b>Compte courant</b>	<b>497.69</b>
<b>Livret A</b>	<b>15607.45</b>
<b>Caisse</b>	<b>0.60</b>
<b>Solde</b>	<b>16105.74</b>

Jean Pouget remercie la trésorière pour la présentation très claire et le sérieux du travail.

Brigitte Marsac et René Debest, nommés précédemment scrutateurs, donnent leur accord après vérification des livres de comptes.

**Le rapport financier est accepté à l'unanimité.**

## 3 - Renouvellement d'un tiers du conseil d'administration

Selon les statuts de l'association, le renouvellement des membres doit être effectué par tiers tous les ans. Florence et Jean Marie Duvalard présentent leur démission pour des raisons personnelles de disponibilités mais restent « disponibles » au service de l'association.

Lors de sa dernière réunion en avril 2016, l'AG avait sursis au renouvellement d'Odile Descours en raison de son absence. De nouveau sans nouvelles, l'AG décide à l'unanimité de ne pas renouveler son mandat.

Cette année, sont renouvelables : Jean Pierre Bernard, Régine Bernard, Dominique Dandaleix, Marie Reine Darlavoix, Martine de Lupel et Andrée Fridman.

Le renouvellement de leur candidature est adopté à l'unanimité.

## 4 - Appel des cotisations 2017

Le tarif de la cotisation 2017 est maintenu à 10 euros par personne.

Il est rappelé qu'au-delà de 20 euros, un reçu fiscal est délivré.

**L'ensemble des participants accepte à l'unanimité le maintien du tarif.**

## 5 – Programme des activités culturelles 2017

La soirée musicale et conviviale annuelle se tiendra le lundi 7 août 2017.

- ❖ Concert du groupe « *Operita Trio* » qui présentera le programme « Scènes Andalouses »
- ❖ L'intendance : locations des chapiteaux, préparation du repas et de l'apéritif, vaisselle, camion frigorifique, etc. .... seront étudiés lors de la prochaine réunion de bureau (le vendredi 05 mai 2017 à la Mairie à 20 heures)
- ❖ L'assemblée est favorable sur le principe d'organiser un concert (Chorale Diapason par exemple) lors des journées du Patrimoine en septembre.

## 6 – Projet global de restauration de l'église

Dans un premier temps, Marcel Dandaleix donne les dernières informations sur **l'Aménagement du Bourg**. La première tranche entre dans sa phase de réalisation avec le déplacement des WC terminé fin juin. Cependant le début effectif des travaux devrait se situer entre fin 2017- début 2018.

Marcel Dandaleix présente ensuite l'avant-projet (AVP) « **Restauration et mise en valeur de l'église Saint Martial** ». L'étude, financée par la municipalité, a été réalisée par « La Gare architectes » dont le directeur est Luc Joudinaud, architecte, qui devient ainsi le maître d'œuvre du projet. Dans un premier temps, l'étude se matérialise par un document en date du 15 décembre 2016.

Ce document fait le point sur ***l'état sanitaire de l'édifice dans sa totalité avec un diagnostic détaillé*** :

- de l'extérieur : toiture, charpente, murs, récupérations et évacuations des eaux pluviales, assainissement.
- de l'intérieur : murs, revêtements (plafonds), sols, menuiseries, mobiliers, chauffage, électricité et éclairage,

Il aborde ensuite ***l'intervention projetée en décrivant et en chiffrant l'ensemble des travaux nécessaires*** en vue de la restauration complète de l'édifice. L'ensemble des travaux projetés ne pouvant être réalisés dans une seule tranche fonctionnelle, il convient ***d'étudier un phasage adapté à la capacité financière de la commune***.

Suite à cette étude, une première réunion tenue en février a permis à Luc Joudinaud d'exposer le projet dans ses grandes lignes. Assistaient à cette réunion des représentants de la municipalité, de l'AESMOV et le Père Nicolas Risso. Le problème du phasage a été largement abordé et un découpage en trois phases fonctionnelles pourrait être envisagé : deux pour l'extérieur et une dernière pour l'intérieur. Compte tenu des contraintes financières, chaque phase porterait sur deux, voire trois, années budgétaires, soit environ en moyenne 150.000 euros HT.

Pratiquement, il s'agit maintenant de ***définir l'enveloppe financière d'une première phase*** qui prend en compte, outre l'urgence des travaux (état de l'ensemble « clocher »), la capacité de financement du Conseil Départemental, 60% pour ce type de travaux (cf église de Vignols, Saint Solve par exemple). C'est la première démarche à mettre en œuvre, elle conditionne la définition précise de cette phase par l'architecte. De plus et ce n'est pas le moindre, Il est clair que la municipalité ne peut en aucun cas s'engager financièrement sans l'aide de l'AESMOV, soit à partir des fonds propres de l'association soit surtout avec l'organisation en commun d'une souscription publique telle que celle réalisée pour le financement des vitraux.

En résumé, le projet est en cours de réflexion pour un découpage financier et technique des travaux qui en tout état de cause porteront sur une longue période de 6 ans minimum et très certainement plus. L'assemblée approuve à l'unanimité l'ensemble de la démarche et se tient « prête ».

## 6 - Questions diverses

Il est à nouveau fait état de la dangerosité de l'échelle permettant d'accéder aux combles de l'église. Le retrait de celle-ci est recommandé majoritairement par l'assemblée (les intervenants étant équipés de leur propre matériel pour accéder aux combles).

**La séance est levée à 17 h 30 et se clôture par un pot de l'amitié**

***Réunion du Conseil d'Administration***

***Vendredi 05 mai 2017 à 20 heures, salle de la mairie***

**Présence indispensable**